

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 30 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, BARRAUD Cédric, VIGNERON Céline donne pouvoir à Olivier GOUNORD et GICQUEAU Emilie donne pouvoir à DIXNEUF Séverine

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2023110702 – Tarifs municipaux 2024

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les tarifs de location des salles municipales et des options pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE les tarifs pour l'année 2024 suivants :

Espace(s) loués	Tarif habitant commune		Tarif hors commune	
	Journée (9h00-2h00)	WE (Samedi au dimanche soir)	Journée (9h00-2h00)	WE (Samedi au dimanche soir)
La grande salle A	250 €	400 €	350 €	550 €
La petite salle B (restaurant scolaire)	150 €	250 €	250 €	350 €
L'ensemble salles A + B	350 €	450 €	550 €	700 €
Office (réfrigérateur, lave-vaisselle, vaisselle)	80 €	80 €	80 €	80 €
Tarif salle A pour réunion ½ journée (semaine uniquement)	Gratuit		150 €	
Tarif verre d'amitié après cérémonie à Saint Paul	50 €		50 €	
Salle à l'étage du périscolaire (uniquement pour les professionnels)	50 € la journée			
	30 € la ½ journée			
	10 € de l'heure			

Les options pour la salle polyvalente sont les suivantes :

- La scène : gratuite
- Le pré : gratuit
- Location du percolateur 40 tasses : 10 €
- Location du percolateur 80 tasses : 20 €
- Location d'une plaque à induction : 20 €

Les autres charges facturées seront les suivantes :

- o Facturation des déchets : 4 € le passage pour 60 litres
- ❖ Tarifs pour les photocopies :

	Associations	Particuliers / entreprises
Photocopie A4 couleur	0,20 €	0,20 €
Photocopie A4 couleur recto/verso	0,40 €	0,40 €
Photocopie A3 couleur	0,40 €	0,40 €
Photocopie A3 couleur recto verso	0,80 €	0,80 €
Photocopie A4 noir et blanc	Gratuit	0,10 €
Photocopie A4 noir et blanc recto/verso	Gratuit	0,20 €
Photocopie A3 noir et blanc	Gratuit	0,20 €
Photocopie A3 noir et blanc recto verso	Gratuit	0,40 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 10/11/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 08/11/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.